

Genevée, Pierre Joseph Stanislas

Cote de référence	FR ANOM COL H 165
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H165/geneveepie
Condamné en	1860
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	2045

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

